

Monnaies des Longostalètes à Vieille-Toulouse et à Toulouse*

MICHEL LABROUSSE

Peuple ignoré des textes littéraires, les Longostalètes ne sont connus que par leurs monnaies.¹ La critique moderne² s'accorde à les localiser près des côtes méditerranéennes du Languedoc occidental, quelque part vers Béziers ou Narbonne.³ Leur monnayage, qui fut exclusivement un monnayage de bronze, paraît une faveur que leur aurait concédée, après la conquête, l'autorité

* Principales abréviations utilisées dans les références: A.N. = *Acta numismatica*; H.L.² = *Histoire de Languedoc*, 2^e édition, t. II, Toulouse, 1875; M.A.S.T. = *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*; M.S.A.M.F. = *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*; R.A.N. = *Revue archéologique de Narbonnaise*.

1. Sur les Longostalètes et leur monnayage, voir principalement: L. de la Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, Blois et Paris, 1842, pp. 186-192 et pl. XXIII; P. Charles-Robert, H.L.2, II, Toulouse, 1875, pp. 505-509, n.°s 1-4 = XVI, pl. IV, n.°s 13-15; Muret-Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889, pp. 48-50 et n.°s 1-4 = XVI, pl. IV, n.°s 13-15; Muret-Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889, pp. 48-50 et n.°s 2.350-2.399; H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1892, pl. VI, n.°s 2.355, 2.363, 2.369; Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, pp. 273-278, fig. 133 et 138; G. F. Hill, *Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques*, trad. fr. de l'abbé Frédéric Cros, Toulouse, 1933, pp. 16-31 et pl. IV, n.°s 1-7 (cité: Hill); Ph. Hélène, *Les origines de Narbonne*, Toulouse, 1937, pp. 243-244 et fig. 144, n.°s 1-7; J. Jannoray, *Enserune...*, Paris, 1955, pp. 347-348 et pl. LVI, 1; Michel Labrousse, «Monnaies gauloises de la collection Azéma au Musée du Vieux-Toulouse», *Pallas*, IX, 1960, pp. 192-193 et fig. 7; Michel Labrousse, *Toulouse antique...*, Paris, 1968, p. 89, n.° 35, et p. 199, n.° 604; Michel Labrousse, *Monnaies du Haut-Languedoc de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, 1963, Exposition du Musée Paul-Dupuy, pp. 46-48, n.°s 195-209; Monique Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, pp. 196-200; J. C. Richard, *Mélanges de la Casa de Velazquez*, VIII, 1972, pp. 63-64 et fig. 13, p. 64, n.° 1; J. C. Richard, «Les monnayages indigènes de Narbonne et de sa région» dans *Narbonne: archéologie et histoire*, I, Montlaurès et les origines de Narbonne, Montpellier, 1973, pp. 138-139 et fig. 4, n.°s 1-7, et p. 142; J. C. Richard et L. Villaronga, «Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du Sud antérieurement à l'époque d'Auguste», *Mélanges de la Casa de Velazquez*, IX, 1973, pp. 124-126 et fig. 20, courbe 1; J. B. Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique*, I, Paris, 1973, pp. 206-213 et 306; G. Savès et L. Villaronga, «Les monnaies de la péninsule ibérique trouvées en France dans la région Midi-Pyrénées (III)», A.N., V, 1975, pp. 111, 128 et 130-131, VI, 1976, pp. 115-117 et 127-129.

2. Une hypothèse fantaisiste du XVII^e siècle, due à Pellegrin et restée longtemps en faveur, situait les Longostalètes à Talet, ville voisine du Taygète, en Laconie. Pourtant, dès 1764, l'abbé Barthélémy avait reconnu à leur numéraire une origine gauloise, le donnant «aux rois des Auvergnats» (Abbé Barthélémy, dans Abbé Audibert, *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, 1764, pp. 16-17) et peu après, J. F. de Montégut, M.A.S.T., I, 1782, pp. 96-97, le jugeait, d'ailleurs à tort, de frappe toulousaine. Des auteurs du XIX^e siècle ont cherché à localiser les Longostalètes en Roussillon, à Perpignan ou dans la vallée de la Têt, en Gévaudan, voire à Toulon. Pour les références et la critique de ces opinions aujourd'hui totalement controuvées, cf. P. Charles-Robert, H.L.2, II, Toulouse, 1875, pp. 506-508.

3. Dans l'état présent de la recherche, il n'est pas possible de préciser davantage. Pour Monique Clavel, les Longostalètes seraient le peuple de Béziers, pour d'autres celui de l'oppidum d'Enserune (Cf. J. C. Richard, *Mélanges de la Casa de Velazquez*, VIII, 1972, p. 64, n.° 4, *Narbonne: archéologie et histoire*, I, Montpellier, 1973, pp. 138-139).

romaine désireuse de les affranchir, au moins partiellement, de l'hégémonie des Volques et d'affaiblir d'autant cette dernière.⁴ Peut-être commencées dès 120 av. J.-C., leurs émissions se sont sans doute prolongées très avant dans le cours du I^{er} siècle avant notre ère.⁵

Relativement abondants sur l'oppidum d'Ensérune et sur celui de Montlaurès, près de Narbonne,⁶ les bronzes des Longostalètes ont circulé, 150 kilomètres plus à l'ouest, dans la région toulousaine.

Dès 1764, dans sa *Dissertation sur les origines de Toulouse*, l'abbé Audibert, qui avait été vicaire à Vieille-Toulouse, faisait état de la découverte de plusieurs de ces bronzes dans son ancienne paroisse et il voyait même en eux le numéraire propre à la colonie grecque qui, dans son esprit, avait occupé le site primitif de Toulouse.⁷ Il en décrivait un portant le nom de Bôcios⁸ et, parmi d'autres qu'il avait soumis à l'abbé Barthélémy «Gardien des Médailles du Roi», celui-ci en fit graver deux, l'un au seul nom des Longostalètes, l'autre à celui de Loucotinos.⁹ Treize ans plus tard, en 1777, le spécialiste de l'archéologie toulousaine qu'était le conseiller au Parlement J.-F. de Montégut présentait à l'Académie des Sciences de Toulouse deux autres bronzes provenant du faubourg des Récollets, c'est-à-dire de la nécropole Saint-Roch, l'un des Longostalètes seuls, l'autre de Loucotinos.¹⁰

Vers le milieu du XIX^e siècle, des numismates et des archéologues, comme L. de la Saussaye,¹¹ C. Roumeguère,¹² E.-A. Rossignol¹³ et surtout Edw. Barry,¹⁴ parlèrent, à l'occasion, de découvertes similaires faites à Vieille-Tou-

4. Nous suivons en cela l'opinion très solidement fondée du Dr J. B. Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique*, t. 1, Paris, 1973, pp. 210-213 et 306.

5. Proposée sans succès par Ch. Lenormant dans la *Revue numismatique* de 1858, p. 132, cette chronologie «basse» est aujourd'hui communément acceptée après les travaux du Dr J. B. Colbert de Beaulieu, *op. cit.*, pp. 210-213 et 306; cf. J. C. Richard, dans *Narbonne: archéologie et histoire*, I, p. 142 (entre 121 av. J. C. et la conquête de César, avec peut-être quelques émissions tardives jusqu'à Auguste); G. Savès et L. Villaronga, *A.N.*, V, 1975, p. 111 (fin du II^e et première moitié du I^{er} siècle av. J. C.). Elle exclut toutes les hypothèses antérieures, celles d'A. de Barthélémy, d'Adrien Blanchet, de G. F. Hill, qui faisaient remonter les émissions des Longostalètes au III^e siècle av. J. C. ou, en tout cas, à une période du II^e siècle antérieure à la conquête par les Romains de la Gaule Transalpine; pour la critique de ces datations «hautes», cf. Dr J. B. Colbert de Beaulieu, *op. cit.*, pp. 208-210.

6. D'après les données de J. C. Richard, *Narbonne: archéologie et histoire*, I, p. 138, les bronzes des Longostalètes représentent à Ensérune 5,7 % de tout le numéraire antique inventorié (32 pièces sur 562) et à Montlaurès le pourcentage s'élève à 9,4 % (40 pièces sur 423).

7. ABBÉ AUDIBERT, *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, 1764, pp. 9-11 et 52.

8. ABBÉ AUDIBERT, *op. cit.*, p. 66.

9. ABBÉ AUDIBERT, *op. cit.*, pp. 16-17 et pl. n^{os} 5-6 (lettre de l'abbé Barthélémy).

10. J. F. DE MONTÉGUT, «Recherches sur les antiquités de Toulouse», *M.A.S.T.*, I, 1782, pp. 96-97 et pl. V, n^{os} 25 et 28.

11. L. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, Blois et Paris, 1842, p. 187, n. 3: «Il vient d'être découvert tout récemment un assez grand nombre de ces médailles à Vieille-Toulouse. Elles étaient mêlées en nombre à peu près égal à des bronzes celtibères d'Emporium et d'autres villes espagnoles voisines de la Gaule».

12. C. ROUMEGUÈRE, *Description des médailles grecques et latines du musée de la ville de Toulouse*, Toulouse et Paris, 1858, p. 55, n^{os} 101-108 (moyens bronzes grecs de Vieille-Toulouse classés parmi les médailles gauloises incertaines).

13. E. A. ROSSIGNOL, *M.S.A.M.F.*, IX, 1866-1872, p. 227, écrit, à propos d'un bronze des Longostalètes trouvé à Montans, «les pièces de ce type, communes à Vieille-Toulouse...».

14. Dans un article des *M.A.S.T.*, 3^e série, IV, 1848, il écrit, par exemple: «Le nom des Longostalètes qu'on lit couramment en beaux caractères grecs au revers d'une monnaie gréco-ibérienne que l'on ne rencontre nulle part aussi fréquemment qu'aux environs de l'oppidum ou emporium gaulois de Vieille-Toulouse...» et plus loin «Nous inclinons à attribuer à l'emporium de Vieille-Toulouse et à l'époque de l'influence commerciale des Grecs et des Ibères le numéraire historiquement obscur des ΑΟΥΓΟΚΤΑ ΑΡΤΩΝΑ que l'on ne retrouve nulle part aussi fréquemment que là» (pp. 407 et 409)... (Ces monnaies des Longostalètes) on les trouve très fréquemment sur les collines de Vieille-Toulouse et dans la plaine des environs. Les dix ou douze exemplaires que possède un numismate bien connu de notre ville, M. Soulage, proviennent presque tous des fouilles qu'il y a fait exécuter» (p. 412, n. 1). — Edw. Barry devait encore mentionner ces découvertes de Vieille-Toulouse dans sa notice sur les origines de Toulouse insérée dans l'*Histoire générale de Languedoc*, 2^e édition, t. II, Toulouse, 1875, p. 539, n. I.

louse et même à Toulouse.¹⁵ Parmi les bronzes des Longostalètes aujourd'hui conservés au Musée Saint-Raymond et dans des collections privées toulousaines,¹⁶ beaucoup, bien que dépourvus de toute mention d'origine, doivent être de provenance locale.¹⁷

Le premier ensemble monétaire où il paraisse possible de chiffrer, sans trop d'arbitraire, le nombre des bronzes des Longostalètes trouvés à Vieille-Toulouse et leur pourcentage dans le total du numéraire antique recueilli *en même temps qu'eux* sur le site, est la collection constituée de trouvailles de surface, entre 1875 et 1900, par Th. Azéma.¹⁸ En 1960, sur les 317 monnaies massaliotes, gauloises et ibériques encore conservées au Musée du Vieux-Toulouse,¹⁹ nous avons compté 5 bronzes des Longostalètes,²⁰ soit un pourcentage de 1,57 %. Dans un inventaire un peu plus complet de la collection primitive²¹ qu'il a tenté récemment de reconstituer,²² M. Georges Savès n'arrive qu'à un total de 8 sur 456,²³ soit à peine plus de 1,8 %.

Ces pourcentages sont très bas et, vu l'origine de la collection, ils ne repercutent peut-être que des trouvailles de surface.²⁴ Il est de fait que lorsque, de 1958 à 1963, les recherches de Vieille-Toulouse se sont limitées, en dehors de la fouille des puits funéraires, à suivre les labours dans les champs de La Planho et à ouvrir à faible profondeur quelques sondages isolés,²⁵ il n'a été signalé, en tout et pour tout, qu'un seul bronze des Longostalètes²⁶ sur un ensemble de 47 trouvailles excluant les espèces romaines.²⁷

Par contre, en dressant l'inventaire des divers fonds qui, en dehors de celui d'Azéma, constituent aujourd'hui sa collection personnelle, M. Georges Savès a énuméré 20 bronzes des Longostalètes qui se répartissent ainsi:

15. Dans son article des *M.A.S.T.* cité en tête de la note précédente, Edw. Barry écrivait, en effet, p. 412, n. 1, toujours à propos des monnaies des Longostalètes, «Un exemplaire d'une grande beauté que j'ai acquis, il y a quelques années, avait été trouvé à Toulouse même, en creusant les fondations du tribunal de première instance».

16. Voir, par exemple, Michel Labrousse, *Monnaies du Haut-Languedoc de l'Antiquité à nos jours*, Exposition du Musée Paul-Dupuy, Toulouse, 1963, pp. 47-48, num. 197-199 et 204 (Musée Saint-Raymond), n.ºs 196, 200-202, 206, 207 (Coll. Georges Savès).

17. Cf. ci-dessus, nn. 12 et 14.

18. Sur la collection Th. Azéma (ou Azémar), cf. Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, p. 505; L. Joulin, *Rev. arch.*, 1910, II, p. 26; A. Biscons, «Un don précieux de Léon Joulin», dans *L'Auta*, nouvelle série, n.º 35, mars 1921, pp. 142-143; Michel Labrousse, «Monnaies gauloises de la collection Azéma au Musée du Vieux-Toulouse», *Pallas*, IX, 1960, p. 177 et nn. 3-5; Georges Savès, *A.N.*, V, 1975, pp. 95-96.

19. Ce chiffre exclut les monnaies grecques, numides et romaines, ces dernières disparues en presque totalité du médaillier (Cf. Michel Labrousse, *op. cit.*, pp. 182-183).

20. MICHEL LABROUSSE, *op. cit.*, pp. 192-193 et fig. 7.

21. Aux monnaies du Musée du Vieux-Toulouse, M. Georges Savès a ajouté celles qui sont entrées, par diverses intermédiaires, dans sa propre collection.

22. GEORGES SAVÈS, *A.N.*, V, 1975, pp. 111-112 (n.ºs 322-329) et 119.

23. Ce chiffre exclut, comme pour les pièces du Musée du Vieux-Toulouse, le numéraire grec, punique et ibérique.

24. Celles-ci ont même pu être amputées des espèces les plus frustes n'intéressant pas les collectionneurs.

25. Recherches de MM. G. Fouet, A. Muller, G. Nègre, G. Villevall et du Groupe d'archéologie antique du Touring-Club-de-France de Toulouse (Cf. Michel Labrousse, *Gallia*, XVII, 1959, p. 435, XX, 1962, pp. 577-578, XXII, 1964, p. 450).

26. G. NÈGRE, «Quelques monnaies gauloises et romaines à Vieille-Toulouse», *Bull. arch. de la Société méridionale de spéléologie et de préhistoire*, I, 1960, p. 38, n.º 3 (bronze fruste, trouvé en 1958 et pesant 8,8 g).

27. Ces dernières représentent à peu près la moitié de tout le numéraire recueilli.

<i>Anciens fonds</i>	<i>Nombre de monnaies des Longostalètes</i>	<i>Ensemble des fonds</i>	
		<i>avec espèces romaines</i>	<i>sans espèces romaines</i>
D'Aldéguier, etc.	5 ²⁸	70	57
Th. de Sevin	9 ²⁹	179	155
F. Fabre	6 ³⁰	75	59
	20	324	271

ce qui donne un pourcentage de 6,17 % pour l'ensemble de la collection actuelle et de 7,38 % si l'on exclut les espèces romaines.

Ces chiffres sont un peu supérieurs à ceux qui résultent des fouilles méthodiques qui, de 1969 à 1971, ont exhumé plusieurs habitats antiques sur le plateau de La Planho.³¹ En trois années de campagnes, il a été recueilli 262 monnaies, dont 77 romaines et 185 massaliotes, gauloises et ibériques.³² Dans le nombre, figurent 11 bronzes des Longostalètes, soit 4,19 % du total et 5,94 % des espèces non romaines. A l'inverse, depuis 1972, si les fouilles de La Planho, celles de Baulaguët et les recherches de surface ont procuré 71 nouvelles monnaies, il ne s'y trouve qu'un seul bronze des Longostalètes, à peine 1,4 %.

En réunissant monnaies de collections et monnaies de fouilles, le pourcentage de ces bronzes dans l'ensemble du numéraire de Vieille-Toulouse peut être très approximativement chiffré dans le tableau suivant :

	<i>Total du numéraire recueilli</i>	<i>Bronzes des Longostalètes</i>	<i>%</i>
Collection Azéma	456	8	1,75
Collection G. Savès ³³	324	20	6,17
Recherches, 1958-1963	89	1	1,12
Fouilles, 1969-1971	262	11	4,19
Fouilles, 1972-1976	71	1	1,40
Ensemble	1.202	41	3,41

En moyenne, les espèces des Longostalètes n'ont pas dû représenter plus de 4 à 5 % de toutes celles qui circulaient en même temps à Vieille-Toulouse. Elles y sont présentes, mais ne sauraient être qualifiées d'abondantes, ni même de communes. Parmi les trouvailles les mieux contrôlées, celles des fouilles de 1969-1971,³⁴ avec un contingent de 11 exemplaires, elles restent très inférieures en nombre aux 77 monnaies romaines, aux 42 monnaies «à la croix», aux 26 bronzes massaliotes au taureau cornupète, à l'ensemble des 20 pièces frappées en Ibérie et elles ne peuvent guère être comparées qu'aux 12 bronzes des *Neroncen*³⁵ venus comme elles du Bas-Languedoc.

28. G. SAVÈS, *A.N.*, V, 1975, p. 128, n.^{os} 36-40 (avec fig. du n.^o 37).

29. G. SAVÈS, *A.N.*, VI, 1976, pp. 115 et 117, n.^{os} 117-125 (avec fig. des n.^{os} 123 et 124).

30. G. SAVÈS, *Ibid.*, pp. 127-129, n.^{os} 58-63 (avec fig. des n.^{os} 60 et 62).

31. Sur ces fouilles, encore inédites, voir provisoirement Michel Labrousse, *Gallia*, XXVIII, 1970, pp. 413-415, et 30, 1972, pp. 491-495. Les bronzes des Longostalètes viennent tous des habitats; aucun n'a été rencontré dans un puits funéraire où les monnaies sont, d'ailleurs, rares.

32. Sur l'ensemble de ce numéraire, cf. Michel Labrousse, *Pallas*, XX, 1973, p. 103.

33. En dehors des espèces provenant de la collection Azéma.

34. Référence ci-dessus, n. 32.

35. Cf. MICHEL LABROUSSE, «Monnaies des *Neroncen* trouvées à Vieille-Toulouse», dans *Narbonne: archéologie et histoire*, I, Montpellier, 1973, pp. 151-161, surtout pp. 156-158.

Ces données numériques et ces possibilités, même approchées, de statistiques ne se retrouvent malheureusement pas pour les quartiers de Toulouse où a été reconnue une occupation du I^{er} siècle av. J.-C. contemporaine de celle de Vieille-Toulouse.³⁶ Parce que plus sporadiques, les trouvailles monétaires n'ont pas suscité, depuis le XVIII^e siècle et J.-F. de Montégut,³⁷ la passion des collectionneurs toulousains. Quant aux fouilles modernes, elles n'ont pas rencontré jusqu'ici d'habitats comparables à ceux de Vieille-Toulouse, mais seulement un grand nombre de puits funéraires de même époque³⁸ qui, en règle générale,³⁹ n'ont fourni que peu ou prou de monnaies.⁴⁰ Des bronzes des Longostalètes n'en ont pas moins circulé à Toulouse comme à Vieille-Toulouse. En 1777, J.-F. de Montégut signalait deux trouvailles faites au quartier des Récollets, c'est-à-dire sur l'emplacement de la nécropole Saint-Roch;⁴¹ en 1848, Edw. Barry parlait d'un autre bronze des Longostalètes «trouvé à Toulouse même en creusant les fondations du tribunal de première instance»⁴² et, en 1976, au quartier d'Empalot, dans le puits funéraire 40, M. Michel Vidal vient de recueillir un bronze des mêmes séries (Fig. 1, n.° 32) qui garantit, sans discussion possible, l'authenticité des découvertes précédentes.

Ainsi, à la quarantaine de monnaies répertoriées de Vieille-Toulouse, qui ne sauraient représenter qu'un minimum, viennent s'ajouter légitimement au moins quatre trouvailles toulousaines.

* * *

Tous les bronzes des Longostalètes ont en commun d'offrir, à l'avvers, la tête de Mercure⁴³ tournée vers la droite, avec derrière le caducée, et, au revers, un trépied votif, copié des monnaies d'Agrigente ou de Marseille,⁴⁴ encadré, sauf dans le groupe III, du nom des Longostalètes écrit en caractères grecs.

36. Il s'agit essentiellement des quartiers sud correspondant à la nécropole Saint-Roch; cf. Michel Labrousse, *Toulouse antique...*, pp. 61-62, fig. 4, et pp. 215-233 *passim*.

37. J. F. DE MONTÉGUT, *M.A.S.T.*, I, 1782, pp. 92-98 et pl. V; cf. Michel Labrousse, *Monnaies du Haut-Languedoc de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, 1963, p. 112, n.° 609.

38. Depuis 1961, le nombre des puits funéraires reconnus et, en majorité, fouillés dans les quartiers de la caserne Niel, du Férétra et d'Empalot, sur l'emplacement de la nécropole Saint-Roch, se monte à 40. — Jusqu'ici ont fait l'objet d'une publication détaillée, avec inventaire du mobilier: le puits du n.° 195 de la rue Saint-Roch (G. Fouet, «Un nouveau puits funéraire gaulois, rue Saint-Roch, à Toulouse», *M.S.A.M.F.*, XXX, 1964, pp. 9-58), les puits 1, 2, 5 et 10 de la caserne Niel (G. Fouet, «Les nouvelles fouilles de la caserne Niel à Toulouse: les puits funéraires n.° 1 et 2», *R.A.N.*, II, 1969, pp. 65-94; Michel Vidal, «Le puits funéraire n.° 5 de la nécropole Saint-Roch à Toulouse», dans les *Actes du 96^e Congrès national des Sociétés Savantes tenu à Toulouse en 1971*, Paris, 1976; Michel Vidal, «Nécropole toulousaine de Saint-Roch: le puits funéraire n.° 10», *Pallas*, XIX, 1972, pp. 131-165, le puits n.° 27 de la rue Saint-Thomas-d'Aquin (Michel Vidal, «Nécropole toulousaine de Saint-Roch: le puits funéraire n.° 27», *R.A.N.*, VI, 1973, pp. 73-90).

39. La même observation vaut pour les puits funéraires de Vieille-Toulouse.

40. Citons, comme exceptions: a) dans le puits funéraire n.° 2 de la caserne Niel, un bronze ibérique du type Vives, II, Ceca 21^a, n.° 1 = O. Gil Farrès, p. 173, fig. 44, et p. 210, n.° 615 (Michel Labrousse, *Gallia*, XXII, 1964, p. 448 = *Toulouse antique...*, p. 192 et n.° 535 = *R.A.N.*, II, 1969, p. 95), b) dans le puits funéraire n.° 10 de la caserne Niel, une monnaie «à la croix» (Michel Labrousse, *Pallas*, XIX, 1972, p. 157), c) enfin le bronze des Longostalètes trouvé en 1976 dans le puits funéraire 40 d'Empalot (Fig. 1, n.° 32).

41. J. F. DE MONTÉGUT, *M.A.S.T.*, I, 1782, p. 96 et pl. V, n.°s 25 et 28.

42. Edw. Barry, *M.A.S.T.*, 3^e série, IV, 1848, p. 412, n.° 1 (voir ci-dessus, n.° 15).

43. Et non d'Hercule, comme il est dit, par erreur, dans *A.N.*, V, 1975, p. 111.

44. Pour les bronzes de Marseille, cf. H. de la Tour, *Atlas...*, pl. IV, n.°s 1912 et 1914.

Leur classification a été définie, dès 1842 et 1875, par L. de la Saussaye, P. Charles-Robert,⁴⁵ et à peine complétée depuis lors par G. F. Hill,⁴⁶ G. Savès et L. Villaronga.⁴⁷ Pour simplifier, nous la ramenons à trois groupes, subdivisés au total en six séries.

Groupe I

Ce groupe réunit les séries A, B et C de la classification de G. Savès et L. Villaronga. Il se définit par son droit qui est anépigraphe et où la tête de Mercure, de style grec classique, est rendue selon un modelé plastique.

Dans une première série (Ia), le nom des Longostalètes s'inscrit en grec au revers à partir de la droite et du haut sous la forme ΛΟΓΓΟΞΤΑ/ΛΗΤΩΝ, avec Σ carré et Ω majuscule.⁴⁸

Dans la seconde série (Ib), il s'inscrit à partir de la gauche et du bas, avec Σ lunaire et ω minuscule.⁴⁹

Dans la dernière série (Ic), au nom des Longostalètes inscrit comme dans la série Ib s'ajoute une légende en caractères ibériques BIURBI.⁵⁰

Groupe II

Dans ce groupe, le droit porte, en avant de la tête de Mercure, un nom de chef celte écrit en caractères grecs *Bôcios* (série IIa)⁵¹ ou *Loucotinos* (série IIb);⁵² en outre, l'effigie divine, traitée à la mode celtique, est linéaire, très stylisée, et de simples lignes perlées figurent la chevelure, les ailes et le collier du dieu ainsi que son caducée. Au revers, la légende grecque ΛΟΓΓΟΞΤΑ / ΛΗΤΩΝ, avec C lunaire et ω minuscule, reste toujours accompagnée de la légende ibérique BIURBI et les anneaux reliant les supports du trépied sont remplacés par des tiges bouletées.

Groupe III

Ce groupe ne réunit que des pièces imitant sans doute les émissions originales. Le droit garde la tête de style celtique du Groupe II, mais sans légende aucune et, au revers, de part et d'autre du trépied, le nom des Longos-

45. L. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, pp. 186-192 et pl. XXIII; P. Charles-Robert, *H.L.2*, II, pp. 505-509 = XVI, pl. IV, n.°s 13-15.

46. G. F. HILL, *Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques*, trad. fr. de l'abbé Fr. Cros, Toulouse, 1933, pp. 16-41, surtout p. 17 et pl. IV, n.°s 1-7.

47. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, pp. 111, 128, 130-131.

48. Exemples figurés: abbé Audibert, *op. cit.*, pp. 16-17 et pl., n.° 5; J. F. de Montégut, *M.A.S.T.*, I, 1782, pl. V, n.° 25; L. de la Saussaye, *op. cit.*, pl. XXIII, n.° 1; P. Charles-Robert, *H.L.2*, XVI, pl. IV, n.° 13; H. de la Tour, *Atlas...*, pl. VI, n.° 2355; Hill, pl. IV, n.°s 1-3.

49. Exemples figurés: L. de la Saussaye, *op. cit.*, pl. XXIII, n.° 2; Hill, pl. IV, n.° 4.

50. Cette série ne paraît connue que par un bronze très fruste de la collection Georges Savès venant de Vieille-Toulouse (G. Savès et L. Villaronga, *A.N.*, V, 1975, p. 128, fig. 5, n.° 37).

51. Exemples figurés: L. de la Saussaye, *op. cit.*, pl. XXIII, n.° 3; P. Charles-Robert, *H.L.2*, XVI, pl. IV, n.° 15; H. de la Tour, *Atlas...*, pl. VI, n.° 2363; Hill, pl. IV, n.° 5; Michel Labrousse, *Pallas*, IX, 1960, p. 192 et fig. 7, n.° 3; G. Savès et L. Villaronga, *A.N.*, VI, 1976, p. 129 et n.° 60.

52. Exemples figurés: abbé Audibert, *op. cit.*, pp. 16-17 et pl., n.° 6 (sans la légende ibérique complémentaire); J. F. de Montégut, *op. cit.*, pl. V, n.° 28 (sans la légende ibérique complémentaire); L. de la Saussaye, *op. cit.*, pl. XXIII, n.°s 4-6; P. Charles-Robert, *H.L.2*, XVI, pl. IV, n.° 14; H. de la Tour, *Atlas...*, pl. VI, n.° 2369; Hill, pl. IV, n.° 6; Michel Labrousse, *op. cit.*, p. 193 et fig. 7, n.° 1.

talètes disparaît pour faire place à des traits ou à des arabesques sans signification.⁵³

Dans ce cadre général, valable pour toutes les espèces des Longostalètes, s'inscrivent normalement celles qui viennent de Vieille-Toulouse et de Toulouse. Pour les découvertes anciennes, simplement connues par une mention littéraire ou un dessin, nos données restent incomplètes. Pour les pièces entrées dans des collections publiques ou privées avec «certificat d'origine» et pour celles recueillies dans les fouilles récentes, nous donnons le lieu de la trouvaille, le module, le poids, la position du coin du revers par rapport à celui du droit selon le cadran horaire, la ou les références bibliographiques. A travers les différentes séries, la numérotation est continue du Groupe I au Groupe III, les pièces de type incertain parce qu'insuffisamment décrites étant reléguées en fin de liste.

GROUPE I

Série Ia: ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ (série A de G. Savès-L. Villaronga)

1	V.T.	1764	(abbé Audibert)	26-28	mm.	?	g	?	⁵⁴
2	V.T.	1777	(J.-F. de Montégut)	26-27	mm.	?			⁵⁵

Série Ib: ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ (série B de G. Savès-L. Villaronga)

3	V.T.	(Coll. Azéma)		24	mm.	9,23	g	3	⁵⁶
4	V.T.	(Coll. G. Savès)		24	mm.	6,83	g	9	⁵⁷
5	V.T.	(Coll. G. Savès)		26	mm.	10,50	g	3	⁵⁸
6	V.T.	(Coll. G. Savès)		25	mm.	8,73	g	7	⁵⁹
7	V.T.	(Coll. G. Savès)		23	mm.	6,08	g	11	⁶⁰
8	V.T.	(Coll. G. Savès)		25	mm.	10,01	g	3	⁶¹
9	V.T.	(Coll. G. Savès)		24	mm.	7,46	g	6	⁶²

Série Ic: ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ Π†◇Π (série C de G. Savès-L. Villaronga)

10	V.T.	(Coll. G. Savès)		24	mm.	7,33	g	3	⁶³
----	------	------------------	--	----	-----	------	---	---	---------------

Poids moyen de la série Ib: 8,40 g

Poids moyen de la série Ic: 7,33 g

Poids moyen de l'ensemble du Groupe I: 8,27 g

GROUPE II

Série IIa: ΒΩΚ|ΟΖ (série D de G. Savès-L. Villaronga)

11	V.T.	(Coll. Azéma)		25-26	mm.	5,97	g	3	⁶⁴
12	V.T.	(Coll. Azéma)		23-25	mm.	6,37	g	3	⁶⁵

53. Exemples figurés: L. de la Saussaye, *op. cit.*, pl. XXIII, n.º 7; Michel Labrousse, *op. cit.*, p. 193 et fig. 7, n.º 4 = G. Savès et L. Villaronga, *A.N.*, V, 1975, p. 112, n.º 328; G. Savès et L. Villaronga, *A.N.*, VI, 1976, p. 116, n.ºs 123-124, et p. 129, n.º 62.

54. ABBÉ AUDIBERT, *op. cit.*, pl., n.º 5.

55. J. F. DE MONTÉGUT, *M.A.S.T.*, I, 1782, pl. V, n.º 25.

56. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.º 322.

57. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 128, n.º 36.

58. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 115, n.º 117.

59. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 115, n.º 118.

60. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 115, n.º 119.

61. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 127, n.º 58.

62. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 127, n.º 59.

63. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 128, n.º 37.

64. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, IX, 1960, p. 192, n.º 1, et fig. 7, n.º 3 = G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.º 325.

65. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.º 323.

13	V.T. (Coll. Azéma)	23	mm.	8,90	g	3 ⁶⁶
14	V.T. (Coll. G. Savès)	23	mm.	8,03	g	11 ⁶⁷
15	V.T. (Coll. G. Savès)	24	mm.	7,98	g	5 ⁶⁸
16	V.T. (Coll. G. Savès)	27	mm.	8,90	g	5 ⁶⁹

Série IIB: ΛΟΥΚΟΤΙΚΝΟΣ (série E de G. Savès-L. Villaronga)

17	V.T. 1764 (abbé Audibert)	27,0-27,5	mm.	?		2 ⁷⁰
18	T. 1777 (de Montégut)	26,5-27,0	mm.	?		2 ⁷¹
19	V.T. (Coll. Azéma)	24,0-25,5	mm.	6,61	g	3 ⁷²
20	V.T. (Coll. G. Savès)	24	mm.	7,52	g	1 ⁷³
21	V.T. (Coll. G. Savès)	24-25	mm.	7,90	g	1,5 ⁷⁴
22	V.T. (Coll. G. Savès)	25	mm.	9,92	g	3 ⁷⁵
23	V.T. (Coll. G. Savès)	25	mm.	6,96	g	2 ⁷⁶
24	V.T. Fouilles 1969	25,5-26,7	mm	8,62	g	9 ⁷⁷
25	V.T. Fouilles 1969	25,0-26,0	mm.	8,96	g	3 ⁷⁸
26	V.T. Fouilles 1969	22,8-24,1	mm.	7,62	g	9 ⁷⁹
27	V.T. Fouilles 1969	20,0-23,1	mm.	7,02	g	9 ⁸⁰
28	V.T. Fouilles 1970	22,4-24,4	mm.	3,93	g	9 ⁸¹
29	V.T. Fouilles 1970	20,3-25,1	mm.	5,10	g	6 ⁸²
30	V.T. Fouilles 1970	24,8-25,4	mm.	6,07	g	1 ⁸³
31	V.T. Fouilles 1971	24,5	mm	8,28	g	4 ⁸⁴

Série IIa ou Série II b: exemplaires frustes

32	T. 1976 (P.F. 40)	24,5-25,5	mm	7,54	g	10 ⁸⁵
	Poids moyen de la Série IIa:			7,69	g	
	Poids moyen de la Série IIB:			7,27	g	
	Poids moyen de la Série IIa ou IIB:			7,54	g	
	Poids moyen de l'ensemble du Groupe II:			7,41	g	

GROUPE III

Pièces anépigraphes (séries F [?] et G. de G. Savès-L. Villaronga)

33	V.T. (Coll. Azéma)	25,0-25,5	mm.	7,08	g	8 ⁸⁶
34	V.T. (Coll. Azéma)	20-21	mm.	5,10	g	2 ⁸⁷

66. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.° 324.

67. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 128, n.° 38.

68. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 120.

69. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 129, n.° 60 (fig.).

70. ABBÉ AUDIBERT, *op. cit.*, pl., n.° 6.

71. J. F. DE MONTÉGUT, *M.A.S.T.*, I, 1782, pl. V, n.° 28.

72. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, IX, 1960, p. 193, n.° 2, et fig. 7, n.° 1 = G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.° 326.

73. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, p. 128, n.° 39.

74. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, p. 128, n.° 40.

75. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 121.

76. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 122.

77. Inv. 69-66 (Fig. 1, n.° 24). Trouvé dans l'habitat 5, à une profondeur de 0,75 m.

78. Inv. 69-67 (Fig. 1, n.° 25). Trouvé dans l'habitat 5, à une profondeur de 1,10 m.

79. Inv. 69-68 (Fig. 1, n.° 26). Trouvé dans l'habitat 5, à une profondeur de 1,10 m.

80. Inv. 69-70. Pièce très fruste, trouvée à 1,10 m. de profondeur dans l'habitat 2.

de l'habitat 4.

81. Inv. 70, n.° 62, pièce corrodée et très fruste, trouvée à 1,10 m. de profondeur dans la citerne

10 de l'habitat 4.

82. Inv. 70, n.° 70. Pièce corrodée et très fruste, provenant de la rigole de l'habitat 4.

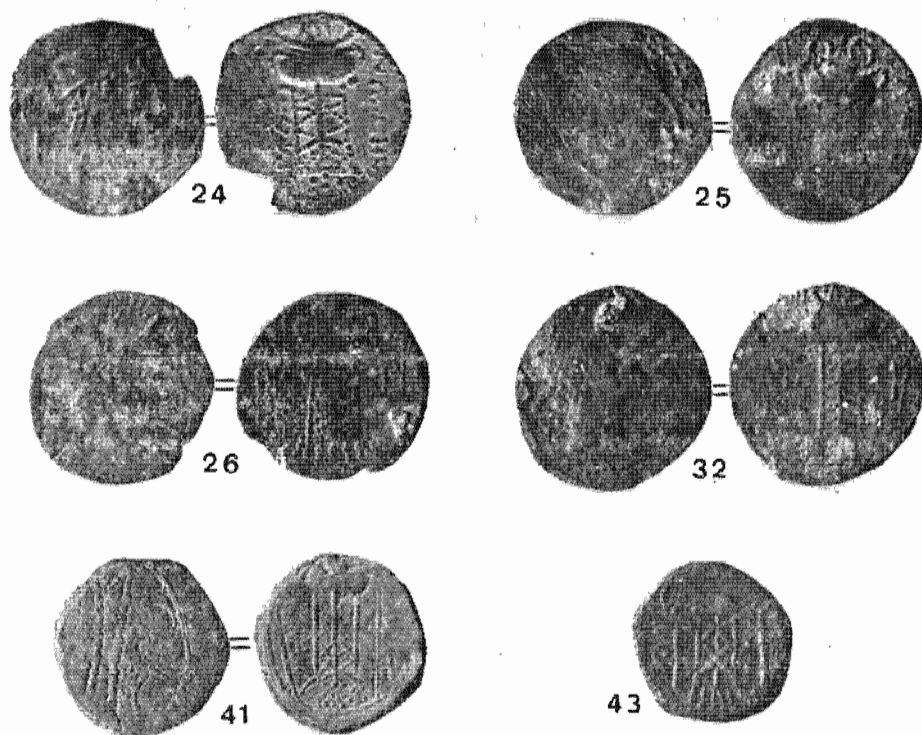
83. Trouvé dans la fosse C.

84. Inv. 71-8. Trouvé en surface dans la parcelle 3 du Lotissement des Hauts-de-Garonne.

85. Pièce très fruste (Fig. 1, n.° 32), portant probablement le nom de Loucotinos, trouvée au quartier d'Empalot dans le puits funéraire n.° 40.

86. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, IX, 1960, p. 193, n.° 3, et fig. 7, n.° 2 = G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.° 327 (fig.).

87. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, IX, 1960, p. 193, n.° 4 = G. SAVÈS et L. Villaronga, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.° 329.



Monnaies des Longostalètes
trouvées à Vieille-Toulouse et à Toulouse

35	V.T. (Coll. Azéma)	23-24	mm.	5,20	g	2 ⁸⁸
36	V.T. (Coll. G. Savès)	23	mm.	6,43	g	4 ⁸⁹
37	V.T. (Coll. G. Savès)	22	mm.	6,57	g	7 ⁹⁰
38	V.T. (Coll. G. Savès)	23	mm.	4,99	g	8 ⁹¹
39	V.T. (Coll. G. Savès)	21	mm.	5,09	g	7 ⁹²
40	V.T. (Coll. G. Savès)	21-23	mm.	7,21	g	10 ⁹³
41	V.T. Fouilles 1969	22,8-23,3	mm.	5,27	g	5 ⁹⁴
42	V.T. Fouilles 1969	21,3-22,7	mm.	3,64	g	4 ⁹⁵
43	V.T. Fouilles 1970	19,5-20,8	mm.	6,30	g	11 ⁹⁶
44	V.T. Fouilles 1975	19,2-22,0	mm.	4,32	g	3 ⁹⁷

Poids moyen de l'ensemble du Groupe III: 5,68 g

88. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, IX, 1960, p. 193, n.° 4, et fig. 7, n.° 4 = G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111, n.° 328 (fig.)

89. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 123 (fig.)

90. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 124 (fig.)

91. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 117, n.° 125.

92. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, p. 129, n.° 61.

93. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, p. 129, n.° 62 (fig.).

94. Inv. 69-69 (fig. 1, n.° 41). Provient des déblais de la route donnant accès au Lotissement des Hauts-de-Garonne.

95. Inv. 69-71. Pièce fruste, trouvée dans l'habitat 2 à une profondeur de 1,05 m.

96. Inv. 70, n.° 63 (fig. 1, n.° 43). Trouvé à 1,30 m de profondeur dans la citerne 10 de l'habitat 4.

97. Inv. 76-6. Trouvé dans le four de potier n.° 6, parcelle 2 du Lotissement des Hauts-de-Garonne.

TYPES INCERTAINS

45	T. 1848 (Edw. Barry)	?	?	? 98
46	V.T. (Coll. G. Savès)	22 mm.	8,11 g	12 99
47	V.T. 1958 (G. Nègre)	?	8,88 g	? 100

Pour un commentaire plus sûr de cet inventaire, nous avons pensé à le confronter, par groupes et par séries, avec les 50 bronzes des Longostalètes recensés par Muret-Chabouillet dans les collections du Cabinet des Médailles.¹⁰¹ Le tableau comparatif se présente ainsi:

	B.N.			Vieille-Toulouse et Toulouse		
	Nombre	%	Poids moyen	Nombre	%	Poids moyen
GRUPE I	14	28	9,53	10	21,27	8,27
Série Ia ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ	6	12	9,19	2	4,25	?
Série Ib ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ	7	14	10,15 ¹⁰²	7	14,89	8,40
Série Ic ΛΟΓΓΟΣΤΑ/ΛΗΤΩΝ ΠΥΛΩ	1	2	7,15	1	2,12	7,33
GRUPE II	30	60	8,06	22	46,80	7,41
Série IIa Bócios	12	24	8,33	6	12,76	7,69
Série IIb Leucotictos	16	32	7,94	15	31,91	7,27
Série II a ou IIb Pièces frustes	2	4	7,28	1	2,12	7,54
GRUPE III						
Imitations anépiques	3	6	5,51	12	25,53	5,86
Divers	3	6		3	6,38	
Total	50	100		47	100	

De la comparaison des chiffres, une première constatation ressort et elle est d'importance: les bronzes des Longostalètes de Vieille-Toulouse et de Toulouse ne sont pas liés aux hasards des trouvailles et aux choix sélectifs des collectionneurs. Ils répondent aux réalités d'une circulation monétaire vraie.

Dans le Groupe I, la série Ia, qui fut très vraisemblablement la première émise par les Longostalètes, n'est connue à Vieille-Toulouse et à Toulouse que par les dessins très anciens, peut-être erronés, de l'abbé Audibert et de J.-F. de Montégut¹⁰³ que ne corrobore aucune trouvaille certaine.¹⁰⁴ Par contre, la

98. Edw. Barry, *M.A.S.T.*, III^e série, IV, 1948, p. 412, n. 1.

99. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, VI, 1976, p. 129, n.° 63.

100. G. NÈGRE, *Bull. de la Soc. méridionale de spéléologie et de préhistoire*, I, 1960, p. 38, n.° 3.

101. MURET-CHABOUILLET, *Cat. des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, pp. 48-50, n.° 2350-2399.

102. Dont un exemplaire pesant exceptionnellement 17,37 g. (B.N., n.° 2356).

103. Références ci-dessus, nn. 54 et 55.

104. G. SAVÈS et L. VILLARONGA, *A.N.*, V, 1975, p. 111: «No s'ha trobat moneda d'aquesta classe a Vieille-Toulouse».

série Ib est abondante, égale en nombre et en pourcentage à celle du Cabinet des Médailles (7 pièces contre 7 et 14,89 % contre 14 %) et constitue l'une des quatre séries les plus communes à Vieille-Toulouse.

Les monnaies du Groupe II, celles qui portent les noms des chefs celtiques Bôcios ou Loucoticnos, sont toujours les plus nombreuses: 30 sur 50 (60 %) au Cabinet des Médailles, 22 sur 47 (46,80 %) parmi les trouvailles de Vieille-Toulouse et de Toulouse. A l'intérieur du groupe, la prépondérance revient sans cesse à celles de Loucoticnos: elles sont 16 contre 12 à Paris, 15 contre 6 à Toulouse et Vieille-Toulouse. Sur ce dernier site, en huit ans de fouilles, de 1969 à 1976, il n'a été trouvé aucun bronze de Bôcios contre 8 de Loucoticnos.

Restent les monnaies du Groupe III, beaucoup plus abondantes à Vieille-Toulouse que dans le médaillier de la Bibliothèque Nationale: 12 contre 3 soit 25,53 % contre 6 %. Cette disproportion n'a rien qui puisse surprendre; petites, souvent frustes, de frappe négligée, ces imitations ne pouvaient guère séduire des collectionneurs lointains et la plupart n'ont dû être recueillies qu'au cours de fouilles attentives. D'où leur importance numérique à Vieille-Toulouse où elles constituent l'une des originalités du numéraire des Longostalètes.

Au point de vue métrologique, il est à souligner, comme on pouvait s'y attendre, qu'exemplaires choisis, les monnaies de collections pèsent toujours en moyenne plus lourd que les monnaies de fouilles. Ainsi, pour les bronzes de Loucoticnos (série II b), à un poids moyen d'ensemble de 7,27 g correspondent un poids moyen de 7,78 g pour 5 pièces de collection et un poids moyen de 6,95 g pour 8 pièces de fouilles. De même, si le poids moyen du Groupe III est de 5,68 g, il est de 6,08 g pour les espèces de collection et de 4,88 g pour celles de fouilles.

Toutes espèces confondues, pour les quatre principales séries présentes à Vieille-Toulouse (séries I b, II a, II b, III), s'observe, dans l'ordre de leur classement, un affaiblissement certain des poids, parallèle à celui des mêmes séries du Cabinet des Médailles. Rappelons en les chiffres:

Séries	Poids moyen	
	Toulouse et Vieille-Toulouse	Cabinet des Médailles
Série Ib	8,40 g	10,15 g
Série IIa	7,69 g	8,33 g
Série IIb	7,27 g	7,94 g
Groupe III	5,68 g	5,51 g

En admettant, selon la vraisemblance, que le poids théorique des émissions doit être plus proche de la limite supérieure que de la limite inférieure, il pourrait atteindre de 9 à 10 g pour la série I b, vers 8 g pour la série II a (Bôcios), un peu moins pour la série II b (Loucoticnos) et entre 5,50 g et 5,60 g pour le Groupe III.

Ces chiffres doivent avoir, comme à l'ordinaire, une valeur chronologique, les espèces les plus légères étant, de principe, les plus récentes. Peuvent-ils être étayés, sur le plan archéologique local, par la position stratigraphique des 12 bronzes des Longostalètes trouvés à Vieille-Toulouse dans les fouilles méthodiques des années 1969-1975?

Ces trouvailles n'ont procuré aucune espèce «lourde», ni du Groupe I, ni, dans le Groupe II, de la série de Bôcios. Elles se limitent aux espèces les plus légères: 8 de Loucoticnos (série II b) et 4 pièces anépigraphes (Groupe III).

Parmi les premières, trois ont été rencontrées, hors stratigraphie, en surface ou dans des couches archéologiques superficielles.¹⁰⁵ Les cinq autres, soit la majorité, viennent de niveaux profonds: une de la citerne 10 de l'habitat 4,¹⁰⁶ quatre des couches d'implantation des habitats 2¹⁰⁷ et 5¹⁰⁸ rencontrées au contact de la marne vierge entre 0,75 m et 1,10 m sous le sol actuel. A cette profondeur, le milieu archéologique recèle nombre de céramiques campaniennes, la céramique arétine est rare et à peine représentée par des formes primitives. L'ensemble paraît antérieur aux années 25 à 30 avant notre ère.

La position stratigraphique des imitations anépigraphes du Groupe III est beaucoup moins nette. Sur quatre pièces, deux ont été trouvées avec des bronzes de Loucoticnos, l'une dans la couche profonde de l'habitat 2,¹⁰⁹ l'autre dans la citerne 10 de l'habitat 4.¹¹⁰ La troisième vient des terres rapportées dès l'Antiquité qui comblaient à faible profondeur un four de potier¹¹¹ et la quatrième d'un ramassage de surface.¹¹²

Positives ou négatives, ces observations ne permettent que des hypothèses fragiles et provisoires. Il semblerait que les bronzes des Longostalètes aient commencé à circuler¹¹³ à Vieille-Toulouse en une phase première d'occupation du plateau de La Planho grossièrement datée du troisième quart du I^{er} siècle av. J. C. De frappe régionale beaucoup plus probablement que locale, les imitations anépigraphes sont peut-être apparues vers la fin de cette période et elles ont encore circulé au moins une bonne vingtaine d'années, concurremment avec quelques pièces de poids affaibli des émissions précédentes, celles de Loucoticnos en particulier.

Au numéraire très divers, principalement romain et tolosate, mais aussi massaliote, ibérique, «languedocien» et gaulois, qui servit à Vieille-Toulouse pendant les premières décennies de l'ère augustéenne, ces bronzes des Longostalètes ont apporté un contingent limité, mais réel. Il est intéressant, en deux cas privilégiés, de noter leur association stratigraphique avec les espèces romaines.

Dans les niveaux inférieurs de l'habitat 2,¹¹⁴ la pièce de Loucoticnos, n.º 27 de notre catalogue,¹¹⁵ et le bronze anépigraphe n.º 42¹¹⁶ voisinaient avec un denier de C. Marcus Censorinus frappé en 88 av. J. C.,¹¹⁷ cinq as au Janus Bifrons du système oncial, pesant de 28,70 g à 18,45 g,¹¹⁸ et une moitié d'as de même type, d'un poids de 12,08 g.¹¹⁹

105. Ci-dessus, n.º 29, 30 et 31 (références, nn. 82, 83 et 84).

106. Ci-dessus, n.º 28 et n. 81.

107. Ci-dessus, n.º 27 et n. 80.

108. Ci-dessus, n.º 24, 25, 26, et nn. 77, 78, 79.

109. Ci-dessus, n.º 42 et n. 95.

110. Ci-dessus, n.º 43 et n. 96.

111. Ci-dessus, n.º 44 et n. 97.

112. Ci-dessus, n.º 41 et n. 94.

113. Les dates de circulation ne sauraient être confondues avec celles des émissions.

114. Sur la date de cet habitat, sans doute le plus ancien de tous ceux fouillés à Vieille-Toulouse de 1969 à 1971, cf. Michel Labrousse, *Pallas*, XX, 1973, pp. 98-99.

115. Références ci-dessus, n. 80.

116. Références ci-dessus, n. 95.

117. Inv. 69-1 (poids: 3,78 g); type: Babelon, Marcia n.º 18 = Sydenham, n.º 713 b = Crawford, n.º 346/1 b.

118. Inv. 69-6 (23,13 g), 69-7 (20,94 g), 69-10 (19,25 g), 69-14 (28,70 g), 69-15 (18,45 g).

119. Inv. 69-16.

Dans les niveaux contemporains de l'habitat 5,¹²⁰ les trois bronzes de Loucotictos¹²¹ avaient, pour environnement, un denier dentelé et fourré de L. Volteius Strabo émis en 81 av. J. C.,¹²² un denier dentelé de Ti. Claudius Nero daté de 79 av. J. C.,¹²³ deux as au Janus Bifrons du système oncial, pesant 25,49 g et 15,54 g¹²⁴, et trois moitiés d'as du même type et du même système.¹²⁵

Cette rencontre de bronzes des Longostalètes avec des bronzes romains laisse-t-elle supposer qu'il a pu exister entre eux des rapports de parité au moins théoriques et que les émissions des premiers ont été plus ou moins conformes aux normes de la monnaie romaine de bronze? Lors de la conquête de la Gaule Transalpine et jusqu'à la loi Plautia-Papiria de 89 av. J. C., celle-ci eut pour étalon l'as oncial, d'un poids théorique compris entre 27,28 g et 26,88 g,¹²⁶ mais progressivement affaibli jusqu'à 20 g et même moins.¹²⁷ Après la dévaluation de 89, qui fut, en ce domaine, de 50 %, le nouvel étalon fut l'as semi-oncial, d'un poids théorique compris entre 13,64 g et 13,44 g, mais que ne fut frappé que quelques années, Rome renonçant alors pour plusieurs décennies à toute émission de bronze.

Dressant et analysant la courbe des poids de 104 pièces des Longostalètes, M. Jean-Claude Richard a noté un maximum de poids entre 7 et 8 g, un certain nombre d'exemplaires s'élevant à 13 et 14 g.¹²⁸

Frappés avant la loi Plautia-Papiria, ces derniers ont pu être tenus pour des *semisses* de l'as oncial; postérieurement, ils ont pu acquérir la valeur d'un as, mais ces espèces lourdes et même très lourdes manquent totalement, nous l'avons vu, parmi les trouvailles de Vieille-Toulouse.

Celles-ci n'intéressent que l'époque augustéenne, période où Rome n'émet plus de bronze et où, sur les marchés de la région toulousaine, continuent de circuler en abondance des bronzes très usés, souvent presque totalement frustes, de l'ancien système oncial. Ainsi, par exemple, de 1969 à 1971, les fouilles de Vieille-Toulouse ont procuré 31 bronzes au Janus Bifrons d'un poids moyen de 20,34 g, les extrêmes étant 31,30 g et 12,78 g, et 22 bronzes coupés de même type, allant de 13,50 g à 6,95, la moyenne s'établissant à 9,82 g. Il est assez vraisemblable que, depuis 89, ces bronzes coupés avaient la valeur d'un as semi-oncial, les bronzes entiers du système oncial étant désormais tarifiés deux as.¹²⁹

Les bronzes des Longostalètes qui circulaient concurremment, ceux des Groupes I et II, pèsent généralement entre 7 et 8 g. Peuvent-ils être tenus pour des as semi-onciaux de poids très affaibli ou encore, peut-être plus légitimement, pour une fraction valant, par exemple, les deux tiers d'un de ces as? Une réponse, même approchée, ne pourrait venir que de l'analyse quantitative de séries exceptionnellement fournies. Pour les pièces du Grou-

120. Cf. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, XX, 1973, p. 99. Les niveaux supérieurs du même habitat, où prédomine la céramique arétine, sont plus récents, peut-être de dix à quinze ans.

121. Ci-dessus, n.°s 24, 25 et 26, nn. 77, 73 et 79.

122. Inv. 69-2 (poids: 2,63 g); type: Babelon, Volteia n.° 6 = Sydenham, n.° 743 = Crawford, n.° 377/1.

123. Inv. 69-3 (poids: 3,92 g); type: Babelon, Claudia n.° 5 (var.) = Sydenham, n.° 770a = Crawford, n.° 383/1.

124. Inv. 69-5 (25,49 g), 70-23 (15,54 g).

125. Inv. 69-19 (10,24 g), 69-25 (7,08 g), 70-30 (11,01 g).

126. Suivant le poids, toujours discuté, de la livre romaine; cf. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974, pp. 591-592.

127. Sur le système de l'as oncial et celui de l'as semi-oncial, cf. E.-A. SYDENHAM, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952, pp. XXVIII-XXX et XXXIV; Crawford, *op. cit.*, p. 596.

128. J.-C. RICHARD, «Les étalons monétaires pré-augustéens en Espagne», *Mélanges de la Casa de Velazquez*, IX, 1973, pp. 124-125 et fig. 20, courbe 1.

129. Cf. MICHEL LABROUSSE, *Pallas*, XX, 1973, p. 103, n. 138.

pe III, dont le poids se situe en moyenne entre 6 et 5 g, mais descend souvent au-dessous, il est difficile de ne pas les considérer comme des *semisses* d'un as semi-oncial, valant la moitié des bronzes coupés au Janus. Ce ne sont là que des hypothèses, mais il faut bien admettre que, pour la commodité des transactions, il a dû exister des rapports de parité relativement simples entre les multiples monnaies d'argent et de bronze qui, à la fin du I^{er} siècle av. J. C., circulaient ensemble à Vieille-Toulouse.